

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 562

Artikel: A propos de cautionnement

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTIONM^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer**ADMINISTRATION**M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officieldes publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE Fr. 6.—

ÉTRANGER 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.—) valables pour le semestre de
l'année en cours.**ANNONCES**

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

... La mort met un sceau
d'éternité à nos affections
parce que rien désormais
ne peut plus les changer.
Nos disparus entrent dans
un sanctuaire intérieur
qui est imprenable.

Emma PIECZYNSKA.

GROUPEMENT SUISSE „LA FEMME ET LA DÉMOCRATIE“**ASSEMBLÉE D'HIVER**

à NEUCHÂTEL, (Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac)

Dimanche 25 février 1940

PROGRAMME**10 h. 30 :** 1. Allocution d'ouverture par la présidente, M^{me} G. SCHWIND-REGENASS.

2. Rapport annuel.

3. Attitude du Groupement «La Femme et la Démocratie» à l'égard de questions actuelles.

Midi : Repas en commun au Restaurant Neuchâtelois. ***14 h.** 1. **Le suffrage féminin à l'heure actuelle**, par M^{lle} Emilie GOURD (Genève).

Discussion

2. **Comment mettre notre radiodiffusion au service de l'esprit suisse ?** par M^{me} Anne de MONTET (Vevey).

Discussion

L'Assemblée sera terminée vers 17 heures.* Les participantes sont instamment priées de s'inscrire à l'avance pour ce repas (prix : 2 fr. 40)
auprès de M^{lle} Waldvogel, 33, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.

Nous engageons chaleureusement toutes nos amies romandes à profiter de cette occasion de rencontres avec des femmes de toute la Suisse qui se préoccupent des mêmes problèmes que nous. Le choix de Neuchâtel a été en effet spécialement arrêté à la demande instante de celles qui regrettaient que ces réunions, toujours si utiles et fécondes en enseignements, eussent lieu trop loin pour que bon nombre de membres de nos Sociétés de Suisse romande pussent y assister, ce qui nous crée un engagement moral à nous trouver nombreuses ce jour-là. Les rencontres entre femmes de tous les cantons ne sont pas fréquentes en cet hiver de guerre, et par conséquent d'autant plus précieuses pour nous permettre d'échanger des idées, et de nous fortifier réciproquement dans l'accomplissement de nos tâches et la claire conception de nos devoirs. Et les billets de „fin de semaine“ diminuent de façon appréciable les frais de voyage.

A toutes nos amies, au revoir donc le 25 février, à Neuchâtel !

Prévisions suffragistes

A Genève

La Commission du Grand Conseil chargée d'examiner l'initiative cantonale sur le vote des femmes tarde à aborder ses travaux. Nous ne nous en plaignons pas, car ce temps est du temps gagné pour notre propagande.

En effet, et ainsi que nous l'avions expérimenté lors de notre précédente initiative, voici dix-neuf ans (déjà!), rien ne vaut ce moyen pour forcer l'attention sérieuse de l'opinion publique, de la presse, des partis politiques... Ceux-ci se sont mis à la tâche et organisent, à l'intention de leurs électeurs, des séances d'orientation et de discussion, dont nous ne pouvons que retirer grand profit. Nous avons déjà parlé ici de celle qui eut lieu au Cercle du Faubourg (parti radical) en décembre, dans une atmosphère en majorité sympathique ; une seconde séance, contre le vote des femmes celle-ci, est annoncée au moment où nous écrivons ces lignes, à laquelle nous avons été courtoisement invitées pour participer à la discussion. De son côté, le parti national démocratique (conservateur) a demandé un exposé à M. J. Ferrier, député, l'un de nos fervents partisans au Grand Conseil: cette conférence étant réservée aux électeurs, c'est d'après les comptes-rendus de presse et les récits de quelques-uns de nos amis que nous savons qu'une partie des assistants se sont exprimés, eux aussi, en notre faveur, et que l'opposition n'a pas réussi à mettre en avant des

arguments bien probants. L'un de nos adversaires, en effet, a affirmé que les électrices dans l'Eglise nationale ne se servent pas de

Activités féminines de guerre**En Suisse : les donneuses de sang**

Plusieurs milliers de femmes servent leur patrie comme samaritaines, infirmières, conductrices de camions sanitaires, dans la défense aérienne passive; de centaines de milliers se rendent utiles, indispensables même en faisant leur devoir dans leur ménage, dans le commerce ou l'industrie. Il est encore un domaine, nouveau celui-là, où les femmes peuvent servir utilement le pays. Il s'agit de la transfusion sanguine des donneuses de sang; là elles peuvent rendre de plus grands services que les hommes, car l'expérience a prouvé que la femme supporte plus facilement que l'homme une diminution du liquide sanguin et qu'elle reconstruit ce liquide plus rapidement que lui.

On sait qu'il existe quatre groupes sanguins et que les sangs de ces groupes ne se peuvent impunément mélanger. On ne peut faire une transfusion sans avoir à quel groupe se rattache le donneur et le receveur. Il faut donc savoir au préalable à quel groupe on se rattache. Il s'agit, au moyen d'un très léger prélèvement, qui est tout à fait indolore, de savoir à quel groupe sanguin on appartient, et de se mettre à la disposition des autorités médicales ou des hôpitaux qui

leurs droits, et que par conséquent les femmes ne tiennent pas à voter; or il aurait été facile a) de répondre que ces abstentions sont aussi largement le fait des électeurs protestants masculins, lesquels, dans certaines paroisses, se rendent au scrutin moins nombreux que les électrices, sans que l'on propose pour cela de les priver de leurs droits civiques! et b) de citer l'exemple des élections aux tribunaux de prud'hommes, auxquelles autrefois participaient souvent moins d'électeurs que de candidats à élire! et qui, depuis que les femmes votent, voient de véritables embouteilllements dans des salles devenues trop petites! L'argument a aussi été mis en avant, paraît-il, que les femmes scandinaves, pacifistes extrémistes, auraient nui à la défense nationale; or que ferait actuellement la Finlande sans les femmes, qui votent depuis 1907, les premières en Europe?...

D'autres réunions politiques encore sont prévues sur ce sujet, dont certaines avec le concours d'oratrices suffragistes. Et puis, c'est la presse, locale et confédérée, qui s'informe, qui demande des interviews, des renseignements, de la documentation; ce sont les conversations particulières, où l'on entend déclarer que jamais le moment ne fut plus favorable; c'est dans certains groupements féminins une évolution dont on ne peut que se réjouir... L'Idée, notre chère Idée, a si longtemps piétiné sur place — et parfois même, reconnaissons-le franchement, reculé de quelques pas dans certains milieux facilement accessibles aux coups de la mode politique — que c'est avec une joie redoublée que nous pouvons constater maintenant que, de nouveau, elle marche...

E. Gd.

A Neuchâtel

Le printemps va voir renaître une grande activité suffragiste dans notre canton. La motion Camille Brandt en faveur du vote communal sera vraisemblablement discutée au Grand Conseil lors de la session de mai. Aux suffragistes de créer, d'ici là, une ambiance favorable. Chacune peut en faire sa part dans son entourage immédiat. Mais cette propagande personnelle, si précieuse soit-elle, ne suffit pas; il sera nécessaire d'entreprendre une action de plus grande envergure; et, comme on n'a rien pour rien, il faut dès aujourd'hui créer un fonds en vue de cette campagne. Qu'indépendamment des mille et une collectes qui nous sollicitent, chacune de nous imagine le système qui lui conviendra le mieux: mise à part régulière d'une petite somme, —

renoncement à tel ou tel agrément. — don de la valeur d'un jour de travail, et autres moyens ingénieux, tout cela en faveur de notre cause à nous; cause qui se confond avec le bien du pays, et que toutes nous avons à cœur. Les versements peuvent se faire dès aujourd'hui au compte de chèques postaux IV 2589; Association cantonale pour le suffrage féminin (on est prié d'en indiquer la destination au talon du chèque). — Donner vite et donner gaiement, c'est donner deux fois!

E. P.

AVIS IMPORTANT

Au moment où ces lignes paraîtront, les remboursements pour les abonnements non encore payés en 1940 seront mis à la poste, et nous ne pouvons que souhaiter que chacun leur réserve un bon accueil. En effet, si notre journal a grand besoin que continue le mouvement qui se dessine pour nous amener de nouveaux abonnés, il est non moins urgent que ses anciens amis lui restent fidèles.

Nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement tous ceux et toutes celles qui, en réglant le montant de leur abonnement, l'ont augmenté d'une contribution volontaire nous aidant ainsi à doubler plus facilement le cap toujours inquiétant du renouvellement des abonnements.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE**A propos de cautionnement**

Celles de nos lectrices qui ont assisté l'autonne dernier à l'Assemblée de Winterthur de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses se rappellent certainement l'intéressante communication que fit aux déléguées M^{lle} Nägeli, la jeune et alerte directrice du service financier féminin de la Banque populaire de Zurich, au sujet de la révision de la loi fédérale sur le cautionnement.

Cautionnement: un terme qui évoque, surtout pour celles qui ont été peu ou prou en contact avec les milieux campagnards, des images de catastrophes financières, souvent impunément amenées sur une famille tout entière par des hommes plus faibles que généreux, ayant donné après boire une signature qui en-

font appel aux donneuses de sang entre 18 et 50 ans. Une transfusion peut sauver un blessé, un accidenté. Plusieurs hôpitaux suisses, des établissements militaires sanitaires, l'Alliance suisse des Samaritains ont adressé des appels au public, aux femmes spécialement, pour qu'elles fassent examiner leur sang et qu'elles se mettent à la disposition de la Croix-Rouge. Nous savons que de nombreuses femmes ont déjà répondu à ces appels, faits dans plusieurs cantons. S. F.

En Finlande : les guetteuses aériennes

Notre dernier numéro a déjà parlé de l'activité des femmes finlandaises enrôlées dans les formations dites «Lotta Svärd». Voici encore une autre forme de cette activité, que nous dépeint notre confrère zurichois, le Schw. Frauenblatt: celle des guetteuses aériennes.

Sur tout le pays finlandais, en effet, s'étend un véritable réseau de tours de guet, desquelles partent immédiatement les signaux annonçant l'arrivée d'avions ennemis. Ces tours, solitaires dans l'imensité néigieuse des forêts de pins, qui couvrent, plus des trois quarts de la Finlande, font penser aux phares, qui, en mer, avertissent les marins des dangers; mais alors que l'on a déjà beaucoup écrit sur l'héroïsme des gardiens de phares, l'éloge des guetteuses aériennes restent encore à faire. Huit «Lottas» assurent ce service, qui se relaient deux par deux, de jour comme de nuit, sur la pla-

teforme supérieure de la tour, où elles ne cessent pas un instant leurs investigations du ciel...

Là-bas, la nuit dure 18 heures en tout cas, et le vent qui souffle souvent en tempête les cingle de ses aiguilles de glace. Chaque inspiration d'air leur brûle les poumons, et leurs yeux pleurent de froid. Vêtue de longues pelisses de rennes, les pieds enfoncés dans des bottes de feutre, elles fouillent infatigablement l'horizon de leurs lunettes d'approche et ne cessent de prêter l'oreille à tout roulement suspect de moteur. Parfois la visibilité est si mauvaise que c'est uniquement à leur ouïe qu'elles peuvent s'en remettre pour déceler l'ennemi.

Stôt qu'un bombardier russe leur paraît s'approcher, elles l'annoncent par téléphone, l'appareil étant souvent couvert de glace. Puis, lorsque hurlent les sirènes d'alarme, et que tous les habitants de la région se hâtent vers les abris, les Lottas, elles, restent à leur poste, pour observer tous les mouvements de l'ennemi. Souvent leur tour devient l'objectif des bombes, car la chasse à l'homme fait partie de ce nouveau sport! calmement. elles se confortent avec quelques sacs de sable dont elles disposent, ayant toutes fait le sacrifice de leur vie. Et toutes sont des jeunes filles qui, l'été dernier encore, participaient joyeusement aux fêtes de la jeunesse finlandaise, se baignaient dans les lacs de leur patrie, et souriaient aux étudiants...

M. F.

gagait l'avenir des leurs sans même les consulter! Si bien que la Société coopérative de cautionnement « Saffa » — dont les dirigeantes sont, de par leur activité, bien placées pour voir constamment les effets déplorables de ces cautionnements — s'est efforcée d'obtenir qu'à l'occasion de la révision actuellement en cours de la loi sur le cautionnement, des dispositions soient prises pour parer à ces dangers. M^{lle} Nagéli avait exposé à Winterthour comment la Commission d'experts chargée d'étudier cette révision ayant refusé de prendre en considération les demandes de la « Saffa », ce serait aux Chambres qu'il faudrait s'adresser. Or la question devant venir maintenant à l'ordre du jour de la Commission du Conseil National, on nous communique le texte de cette requête avec prière d'en saisir l'opinion publique par l'intermédiaire de la presse féminine.

Remarquons tout d'abord que cette requête, ne prend nullement position contre le cautionnement en lui-même, qu'elle estime au contraire un moyen indispensable de crédit, et qu'elle trouverait déplorable de voir entraver par des mesures trop rigides. Les modifications demandées portent surtout sur l'utilité de rendre public tout cautionnement, sur la limitation du cautionnement à 2.000 fr., chiffre que les auteurs de la requête auraient voulu voir abaisser encore, et enfin surtout sur l'introduction d'un amendement disant que tout cautionnement consenti par un conjoint n'est valable qu'à condition d'avoir obtenu l'assentiment écrit de l'autre conjoint. Évitant ainsi de trop charger le bateau en réclamant le consentement de la femme seulement, un principe d'égalité, est ainsi établi auquel nous ne pouvons que souscrire — nous demandant seulement à titre documentaire si les cas sont fréquents de cautionnements par des femmes mariées à l'insu de leur époux ?

Cette disposition est mentionnée, nous dit-on, dans le message du Conseil fédéral aux Chambres, lequel, signalant les dangers du referendum à son égard, serait d'avis de l'écartier, ou tout au moins de la limiter aux cas d'époux dont le régime matrimonial est inscrit au registre du commerce. Ce serait, nous semble-t-il, singulièrement en affaiblir la portée, et ne devrait être accepté qu'à titre de première étape dans la réforme urgente à accomplir.

La Coopérative de cautionnement « Saffa » a demandé à un certain nombre d'Associations féminines nationales d'appuyer sa requête auprès des Chambres. Nous ne pouvons que souhaiter que bon nombre de voix féminines se fassent entendre à cette occasion — puisque, hélas ! c'est le seul moyen actuellement en notre pouvoir pour obtenir des améliorations à la situation des femmes.

J. GUEYBAUD.

SAVEZ-VOUS...

que sont actives en Suisse

- 12.000 Maitresses d'école
- 1.500 Fréquentes
- 14.000 garde-malades
- 2.500 sages-femmes
- 600 assistantes sociales
- 10.000 auxiliaires volontaires
- 20.000 samaritaines.

(Soit plus de 60.000 femmes qui, profes-

IN MEMORIAM

C. Bouglé

Femmes, vous avez perdu un ami... La France ne passe pas pour le paradis du féminisme. Et pourtant, c'est lors de l'inauguration des nouveaux laboratoires de l'École Normale supérieure, le 13 mai 1937, qu'on vit un ministre de l'Instruction publique, M. Jean Zay, en présence des plus hauts représentants de l'Université française, féliciter en ces termes M. C. Bouglé: «...Vous l'avez fort bien dit, Monsieur le directeur, l'École a ouvert ses fenêtres sur la vie extérieure. Et vous avez même poussé l'audace jusqu'à annoncer l'invasion de ses laboratoires par des escouades de Sévriennes. Ce contact avec l'extérieur joint au goût du travail en équipe, ne saurait qu'enrichir la vie de l'École et confirmer sa mission... ».

Victor Hugo mettant « le bonnet rouge au vieux dictionnaire » ne fut pas plus intrépide que Bouglé ouvrant les nouveaux laboratoires aux étudiantes de Sévres. Et qu'il ait obtenu pour ce faire l'approbation de son ministre et l'assentiment général, cela témoigne du prestige et du crédit dont il jouissait. Mais C. Bouglé a fait plus et bien autre chose que d'établir un contact entre Sévres et Normale supérieure: il mit l'autorité de la sociologie du côté des revendications féminines. Qui l'aurait pu mieux que lui ?

Chaque forme de civilisation, d'après Bouglé, a ses dominantes, et de celles de notre civilisation occidentale (science, industrialisme, etc.) sont nées les idées égalitaires. Or, c'est justement en fonction de ces idées que les femmes sont d'abord fondées à poser leurs revendications. « Quand on proclame les droits de l'homme, écrit Bouglé, entend-on exclusivement les droits du sexe masculin ? Les mêmes exigences de la conscience collective, favorisées par les transformations de la structure sociale, qui font tenir pour intolérable qu'un homme, par la faute de quelque préjugé de caste, soit maintenu dans une situation infé-

¹ Féminisme et sociologie.

sionnellement ou volontairement, se dévouent au service de leur prochain ».

(Statistiques de l'Exposition nationale de Zurich).

Notre pain quotidien

Une communication de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

La dernière circulaire de cet Office au Comité consultatif des femmes suisses attire spécialement l'attention de ce Comité et des membres des organisations qui y sont représentées sur le fait que, malgré toutes les recommandations, le public achète encore trop essentiellement du pain frais. Dans bien des localités, en effet, les boulangers vendent à prix réduit aux paysans pour l'affouragement de pleines corbeilles de pain, dont les consommateurs ne veulent plus parce qu'il est de la veille. Ceci représente certainement un gaspillage fâcheux, dont nous pourrions avoir à nous mordre les doigts le jour où nos conditions d'ap-

provisionnement de céréales viendraient à changer. Un moyen de remédier à cette perte ne serait-il pas aussi que les boulangers diminuent leur production journalière, afin de l'écouler de façon certaine? ou des difficultés techniques entreraient-elles alors en ligne de compte?...

provisionnement de céréales viendraient à changer. Un moyen de remédier à cette perte ne serait-il pas aussi que les boulangers diminuent leur production journalière, afin de l'écouler de façon certaine? ou des difficultés techniques entreraient-elles alors en ligne de compte?...

provisionnement de céréales viendraient à changer. Un moyen de remédier à cette perte ne serait-il pas aussi que les boulangers diminuent leur production journalière, afin de l'écouler de façon certaine? ou des difficultés techniques entreraient-elles alors en ligne de compte?...

provisionnement de céréales viendraient à changer. Un moyen de remédier à cette perte ne serait-il pas aussi que les boulangers diminuent leur production journalière, afin de l'écouler de façon certaine? ou des difficultés techniques entreraient-elles alors en ligne de compte?...

provisionnement de céréales viendraient à changer. Un moyen de remédier à cette perte ne serait-il pas aussi que les boulangers diminuent leur production journalière, afin de l'écouler de façon certaine? ou des difficultés techniques entreraient-elles alors en ligne de compte?...

provisionnement de céréales viendraient à changer. Un moyen de remédier à cette perte ne serait-il pas aussi que les boulangers diminuent leur production journalière, afin de l'écouler de façon certaine? ou des difficultés techniques entreraient-elles alors en ligne de compte?...

Les antécédents des prostituées

Le troisième volume de la vaste enquête entreprise par la Société des Nations sur le relèvement des prostituées adultes vient de paraître. Il a été précédé, rappelons-le, par deux autres volumes dont l'un, consacré aux mesures d'assistance sociale combinées avec le traitement des maladies vénériennes, a été déjà analysé ici même par M^{lle} le Dr. Schaezel²; et quant à l'autre, qui porte ce titre suggestif:

¹ Société des Nations: *Enquête sur les mesures de relèvement des prostituées. Les antécédents des prostituées*. No officiel C. 218, M. 120. 1938. IV, un volume de 153 pages. Prix: 3 fr. suisses.

² Voir le *Mouvement*, Nos 529, 530.

De nos jours le développement de la vie économique a fortement contribué à libérer la femme des prisons où la cloîtraient les résidus de croyances primitives qui subsistent dans les cerveaux masculins. Ce mode de libération, Bouglé l'a signalé aussi, il l'a analysé, il l'a salué: « Croit-on, écrit-il, que de pareils « événements » puissent se produire sans faire impression sur la conscience collective? sans modifier les jugements de valeur que l'on porte sur la femme? Qui prouve ainsi sa capacité économique, on aura de la peine à l'empêcher de prouver aussi sa capacité politique. On laisserait faire au sexe faible tous les gestes ou presque de la production: seul le geste auguste de l'électeur lui resterait interdit? Il y a là une sorte d'illogisme qui fera bientôt, même chez nous, l'effet d'un anachronisme ».

* * *

Mesdames, vous pouvez adresser une pensée d'amitié à celui qui vient de disparaître. Il était votre ami, comme il fut l'ami ardent des coopérateurs. S'il est descendu de l'Olympe de la science dans les arènes de notre monde, s'il est passé « de la sociologie à l'action sociale », c'est qu'il avait le cœur spontanément généreux, l'âme intègre, le tempérament d'un soldat. La justice n'était pas pour lui qu'une idée philosophique: elle avait aussi, elle devait avoir sa place sur la terre. Avec un courage intellectuel admirable, ce grand savant est descendu dans la mêlée. Pour combattre les prélèvements coupables du surprofit, pour encourager la fraternelle économie coopérative qui réalise un ordre social plus juste, pour amener les femmes à prendre conscience de leur bon droit, de la dignité de leur personne, il trouva les démonstrations les plus convaincantes. Car il devait penser intimement que la tâche du sociologue n'est pas seulement d'observer, d'analyser, de décrire, mais aussi de répandre des vérités, « c'est-à-dire par définition, des choses communicables, des choses que toute intelligence avec l'effort nécessaire peut comprendre, et dont aucune intelligence en dépit de son effort ne peut se « déprendre ».

Ch.-H. BARBIER.

Antécédents des prostituées, il attend sur notre table depuis plusieurs mois l'étude que nous nous étions toujours promis de lui consacrer. L'occasion ne peut donc être meilleure, car avant d'étudier les moyens de relèvement, soit une des formes de remède à apporter au fléau de la prostitution, ne convient-il pas de diagnostiquer d'abord les causes du mal? et par conséquent de réunir autant que possible des données, d'abord sur la prostituée elle-même — âge, nationalité, état-civil, niveau mental, etc. — puis sur son existence — foyer familial, instruction, genre d'occupation ou d'emploi, assistance sociale reçue, etc., etc. On trouvera donc un aperçu de ces recherches dans les pages qui vont suivre, une autre étude devant paraître plus tard dans notre journal sur les méthodes de relèvement.

Disons-le tout de suite: cette enquête a pris une ampleur qu'en dehors de la S. d. N., il aurait été difficile de lui donner. Grâce au concours de gouvernements dans toutes les parties du monde et des grandes Associations internationales spécialisées de ce sujet, 2659 fiches de femmes, ressortissantes de vingt

Nos femmes artistes

BLANCHE BERTHOUD
peintre neuchâteloise



Cliché La Baconnière

Auto-portrait (dessin)

Nous remercions M. Maurice Jeanneret de nous avoir fait connaître Blanche Berthoud, en consacrant à cette éminente personnalité féminine la très intéressante étude qu'il vient de publier dans la collection des *Artistes neuchâteloises*.

¹ Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Car, chez nous, on ne connaît pas Blanche Berthoud selon la valeur de son art qui est grand et vrai, libéré de toute compromission. L'époque tourmentée que nous vivons, où le goût et les intérêts sont sans cesse tournés vers ce qui vient de l'étranger, nous fait ainsi commettre de flagrantes injustices à l'égard de nos compatriotes. Ne serait-il pas opportun, aujourd'hui, de réserver dans les bibliothèques familiales une place de choix où se trouveraient réunis les ouvrages propres à rapprocher les jeunes des valeurs artistiques et spirituelles de leur pays ?

L'œuvre du peintre neuchâtelois, nous le répétons, est fort peu connue hors des frontières cantonales. Il s'agit, pourtant, de quelque mille toiles, dont plusieurs furent acquises par les musées de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds: le *Château de Bonay*, le *Lac de Neuchâtel*, voilé de brumes d'où va jaillir la lumière, le *Breithorn* dont le dessin viril a la fermeté d'une étude de géologie... On s'étonne de trouver ces accents vigoureux sous le même pinceau qui se trempa de fragiles nuances pour peindre l'adorable jardin des *Rosiers* (soir à Vaumarcus) ou ces portraits (*L'Enfant, La jeune Bernoise*) tout pénétrés de tendresse et de grâce légère.

On voit déjà, par ce bref aperçu, combien fut varié le talent de l'artiste dont M. Maurice Jeanneret, dans sa vivante évocation, rapporte l'histoire, étrangement sectionnée, pourrait-on dire, entre la joie et la douleur, entre l'enchanteur d'une vie épanouie dans le succès et la plus cruelle chute terminant cette vie. « Ce fut une enfant heureuse et choyée », dit le biographe après avoir rappelé la naissance de Blanche Berthoud à Interlaken, le 2 février 1864. Et il conclut: « Son

martyre prit fin le 21 mai 1938 ».

Que se passa-t-il ? Quelle tragique aventure détourna le cours d'une existence si nettement orientée vers le bonheur ?

Des trois filles du peintre Berthoud, Blanche, la cadette, fut la seule qui hérita du talent de ce père délicieux, sans cesse préoccupé du bien-être



Cliché La Baconnière

Bl. Berthoud, fillette

de sa famille. C'est ainsi qu'il avait travaillé avec ardeur pour acquérir la jolie propriété des Alys-camps, sise à Neuchâtel, au lieu dit Trois-Portes, c'est-à-dire sur le coteau en ouest... au milieu

des vignes qui descendaient alors jusqu'au lac. Mais l'on se souvient que l'artiste fut enlevé prématurément à l'affection des siens. Ce fut alors que sa femme, énergique autant que maternelle, encouragea le projet de la débutante — brillante élève de « l'École industrielle », de parachever ses études à Paris.

Grâce à l'appui des amis de son père, Blanche eut la chance d'échapper aux difficiles débuts qui, trop souvent, retardent l'éclosion d'une carrière artistique. Son charme personnel aidant, elle devint très vite la favorite de l'atelier Julian. Après deux mois de séjour à Paris seulement, une première toile fut acceptée au Salon. Cette « époque parisienne » montre Blanche Berthoud surtout peintre de figures et de portraits. Cependant, c'est comme « peintre de l'Alpe » que son souvenir subsistera. Peut-être est-ce du décor grandiose qui l'encadra ses jeux d'enfant que lui vint cet amour intense et cette compréhension des hautes cimes de son pays. Elle excella dans leur peinture altière et franche. Plus tard de beaux voyages, en Corse et en Italie, élargiront le champ de son inspiration. Ses succès d'artiste sont nombreux, mais sans éclat, en dépit d'une santé qu'on juge fragile. Sa taille élancée, son visage finement modelé, ses étranges yeux noirs, « doux et profonds comme une nuit étoilée », ne sauraient passer inaperçus non plus que son caractère aimable, enjoué, bienveillant. « Entre artistes elle voudrait que cessent noises et brouilles ». Dans le cercle de famille, sa présence, toujours bienvenue répand la bonne entente. Ses petits neveux l'appellent « Tante Amour ! ».

Hélas, ce doux nom, transposé sur le plan des réalités, marquera son destin de la plus cruelle